N° 572 - Troisième année — 10 centimes le numéro — Mercredi 31 Janvier 1917

La Région DE CHARLEROI

Journal Quotidien

Rédaction, Administration, Publicité
Bureau :
11, Rue du Laboratoire, CHARLEROI
Abonnements : Pour la Ville / Par la Poste

ANNONCES :
Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50
Corps du journal la ligne 2 fr. - Petites annonces la ligne 1 fr.
Annonces judiciaires la ligne 1 fr.
Avis de décès, la ligne 0.50 - Chronique à 1 fr. la ligne

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMAGNE

Berlin, 30 janvier, 2 h. après-midi :

Ouest

Groupe d'armées du prince Ruprecht. — Au front de l'Artois plusieurs engagements de reconnaissance.

Entre l'Ancre et la Somme fort combat intermittent d'artillerie.

Groupe d'armées du Kronprinz. — Des attaques faites le soir par les Français contre la hauteur 304 restèrent sans résultat.

Est

Entre la Baltique et la mer Noire, aucun événement important.

Front macédonien

Dans le coude de la Cerna et dans la plaine de la Strouma, engagements entre détachements d'éclaireurs.

AUTRICHE

Vienne, 29 janvier :

Est

Dans le secteur de Mestecanesci l'ennemi s'est tenu tranquille hier. Ce matin, il fit une nouvelle attaque mais fut repoussé avec de fortes pertes.

A la Slota Lipa, les Russes attaquèrent hier avant midi avec de grandes forces le 15e corps ottoman. Les braves troupes turques rejetèrent l'ennemi après des combats acharnés et le poursuivirent jusque dans la seconde ligne russe ; elles ramenèrent de nombreux prisonniers. Ailleurs, rien d'important.

Front italien

Dans le secteur à l'Est du lac de Doberdo, un détachement du 91e régiment d'infanterie ramena, au cours d'une opération nocturne, 31 prisonniers italiens.

L'action d'artillerie fut en général modérée ; entre le lac de Garde et la vallée de l'Adige seulement l'ennemi dirigea un feu plus vif contre nos localités.

Sud-Est

Rien de nouveau.

BULGARIE

Sofia, 28 janvier. — Officiel du grand état-major :

Front macédonien

Depuis le lac de Prespa jusqu'à la Strouma à certains endroits seulement, fusillades et feu habituel de l'artillerie et des mitrailleuses.

Dans la vallée du Vardar, activité des aviateurs.

Sur la côte de la mer Egée, grande activité des avions ennemis entre la Strouma et Cavalla. Un avion anglais est tombé au Nord de Cavalla ; les aviateurs ont été faits prisonniers ; l'appareil est indemne.

Front roumain

Près d'Issaccea et de Galatz, canonnades isolées des deux côtés du Danube.

TURQUIE

Constantinople, 27 janvier. — Officiel du grand quartier général :

Sur le front de l'Irak, le 24 janvier, l'ennemi a pris notre position de Felah e sous un violent feu d'artillerie, mais n'a pas attaqué.

Au Sud du Tigre, après avoir pris nos positions sous un violent feu d'artillerie, d'importantes forces ennemies ont attaqué le 25 janvier. Au prix de très fortes pertes, elles ont réussi ce jour là à gagner un peu de terrain ; deux mille cadavres anglais gisent devant notre front sur une largeur de terrain peu étendue. Le 26 janvier, l'ennemi a de nouveau attaqué, mais a été complètement repoussé.

Sur le front du Caucase, l'ennemi a vainement tenté d'attaquer nos avant-postes sur l'aile droite.

FRANCE

Paris, 28 janvier. — Officiel de 3 heures :

Sur la rive gauche de la Meuse, combats à la grenade à l'Est de la côte 304. Sur la rive droite, nous avons effectué, dans la soirée d'hier, entre les Eparges et la tranchée de Calonne, un coup de main qui a pleinement réussi. Nous avons trouvé de nombreux morts dans les tranchées ennemies et nous avons ramené un important butin.

En Lorraine, actions d'artillerie dans les secteurs de Lenoncourt et la forêt de Bezanges.

Aviation. — Dans la région de Moulainville, un avion ennemi a été abattu par le tir de nos canons spéciaux.

Paris, 28 janvier. — Officiel de 11 heures.

Canonnade habituelle sur l'ensemble du front, particulièrement vive dans la région de Verdun et en Alsace.

ANGLETERRE

Londres, 28 janvier. — Officiel du soir :

Ce matin, au lever du jour, nous avons pénétré dans des tranchées ennemies établies au Nord-est de Neuville Saint-Vaast. Nous avons infligé de fortes pertes aux Allemands; nous avons bombardé leurs abris et fait des prisonniers.

Un raid entrepris avec succès au Nord-Est de Festubert nous a valu des prisonniers. Nous n'avons pas subi de pertes.

Au Nord de la Somme, activité réciproque de l'artillerie.

Au cours de combats aériens, 4 avions allemands ont été détruits,

RUSSIE

Pétrograd, 28 janvier. — Officiel du grand état-major général.

Après une violente préparation d'artillerie, les Allemands ont attaqué nos troupes des deux côtés de la route conduisant de Kalnsten à Schlock, à l'ouest de Riga. Cette attaque a été repoussée et l'ennemi a reculé en désordre.

Deux heures plus tard, les Allemands ont renouvelé leur attaque sur ce front ; ils ont été de nouveau repoussés.

Après une préparation d'artillerie, l'ennemi a pris l'offensive contre celles de nos troupes qui défendent des positions situées à 6 verstes au Nord Ouest de Kalnsten ; notre feu a forcé l'ennemi à se jeter à plat sur le sol.

Dans la nuit du 27 janvier, après une préparation d'artillerie, de petits détachements ennemis ont attaqué nos postes établis sur la Tschara, dans les environs de la voie ferrée Baranowitschi Luninetsi ; ils ont été repoussés dans leurs tranchées.

Le 27 janvier, un de nos avions Farman, piloté par l'aviateur Plugin et ayant à bord comme observateur la capitaine Kiselew, a été attaqué par un avion de chasse allemand alors qu'il revenait d'avoir effectué un vol de reconnaissance. Il a engagé le combat avec l'appareil allemand.

Au cours d'un feu de mitrailleuses, notre avion a pris feu et est tombé près de la Tschara, au Sud-Est de Baranowitschi, devant nos obstacles en fil de fer barbelé. Les cadavres des deux aviateurs ont été enlevés le jour même.

Un avion allemand a lancé des bombes sur la gare de Zamirie, sur la voie ferrée d'Alexandrowsk.

Au Sud de Brody, l'ennemi a attaqué des détachements de garde ; il s'est heurté à notre feu et à une contre attaque, a subi de fortes pertes et a reflué en désordre vers ses tranchées.

Au Nord de Kirlibaba, une attaque ennemie a été repoussée.

Après une préparation d'artillerie, nos troupes ont passé à l'attaque, des deux côtés de la route de Kimpolung-Jakobeni ; après un combat acharné, elles ont pénétré sur un front de 3 verstes dans les positions fortifiées de l'ennemi. Nous avons fait des prisonniers et notre butin n'est pas encore inventorié.

ITALIE

Rome, 28 janvier. — Officiel du grand quartier général :

Le long du front, duel habituel d'artillerie et activité des patrouilles. Rien d'important à signaler.

Guerre maritime

Londres, 20 janvier. — Officiel de l'Amirauté :

Le 25 janvier, le croiseur auxiliaire « Laurentic » jaugeant 14 892 tonnes, a été soit torpillé par un sous marin, soit coulé par une mine. Douze officiers et 109 hommes ont été sauvés.

Christiania, 29 janvier. — Le ministère de la marine fait connaître qu'un bâtiment à moteur norvégien a hier, près de Hammerfest recueilli en mer et débarqué l'équipage d'un submersible allemand sombré. Comme cet équipage a été amené dans un port norvégien par un bâtiment neutre, il a été mis en liberté comme cela s'est fait en des cas antérieurs.

La « Koln V. Ztg » apprend à ce sujet qu'il s'agit en l'occurence d'un sous marin qui le soir du 27 janvier livra bataille à un croiseur auxiliaire anglais qui sauva l'équipage, excepté l'ingénieur Hermann.

Londres, 28 janvier. — Le croiseur auxiliaire « Laurentic » a sombré près de la côte irlandaise, soit par l'intervention d'un submersible ou une mine. Le 25, au soir, il y avait 12 officiers et 109 hommes sauvés.

Londres, 28 janvier. — Lloyd informe que le vapeur norvégien « Dicax » paraît avoir sombré. Le vapeur « Myrdal » de cette même nationalité a été torpillé. L'équipage a débarqué.

Frontière occid., 29 janvier. — Reuter informe du Cap, à la date du 28 janvier, que l'équipage du navire russe « Ruby », 949 t., a été débarqué ici. Le navire fut coulé le 4 janvier à 90 kilomètres du littoral anglais. L'équipage fut recueilli par un vapeur japonais.

Berlin, 29 janvier. — Un sous-marin revenu ces jours derniers d'une croisière a coulé 11 bâtiments, soit 32.669 t., un autre 8 navires avec 22.254 t. Parmi les 19 navires, il y avait 7 vapeurs transportant du charbon dans les pays ennemis, 2 vapeurs transportaient 13 200 t. de blé en France et en Angleterre ; un autre une cargaison de minerai de plomb en Angleterre. Les autres bâtiments recelaient d'autres marchandises de contrebande. Le premier sous-marin captura en outre un canon de 6 centimètres et le second ramena 9 prisonniers.

Un 3e sous marin a, du 12 au 22 janvier, coulé 13 bâtiments, soit au total 12.000 T. et parmi eux il y avait 4 navires transportant du charbon, 6 des bois de mines, 1 du minerai, 1 de la poix et 1 avec des marchandises diverses.

Finalement un sous marin a capturé et ramené au port d'attache 3 vapeurs de pêche anglais qui seront mis à la disposition des pêcheries allemandes.

ÉCHOS

Frontière occidentale, 29 janv. — Reuter informe officiellement de Batavia à la date du 28 que de violents tremblements de terre dans l'île de Bali (indes néerlandaises) ont provoqué d'énormes crevasses dans le sol. Un village a été complètement enseveli à part 14 maisons et 300 personnes ont péri. Le total des victimes s'élève à 600 personnes.

—

La Haye, 29 janvier. — D'après une information londonienne Reuter, le ministre de la guerre, Lord Derby, justifia, au cours d'une réunion à Liverpool, l'incorporation de 30.000 ouvriers agricoles, en déclarant que les reproches du ministre de l'Agriculture n'étaient pas fondés, le War Office ayant, dès le commencement, déclaré que ce contingent d'ouvriers agricoles déjà incorporés antérieurement ne pouvaient être libérés que temporairement.

—

La Haye, 29 janvier. — Le « Daily Telegraph » informe de Madrid qu'une délégation des planteurs d'oranges de Murcie, accompagnée de sénateurs et de parlementaires s'est rendue chez l'ambassadeur d'Angleterre pour lui dépeindre la détresse provoquée par l'interdiction d'exporter les oranges espagnoles en Hollande.

L'ambassadeur déclare que d'après ses informations, le gouvernement anglais était disposé à autoriser l'exportation de 25.000 tonnes, soit environ 1/4 de la quantité exportée en temps de paix. Le diplomate tentera d'obtenir du gouvernement anglais des concessions plus étendues.

—

Rotterdam, 26 janvier. — Les journaux français informent de New York que par suite du danger créé par les sous-marins allemands et des navires capteurs, il ne subsistera plus qu'une seule des lignes régulières anglaises vers l'Amérique soit celle Liverpool-Halifax.

—

De la Suisse, 29 janvier. — Dans le but d'inviter le peuple à restreindre ses besoins, le ministre Bianchi fit au théâtre romain Argentina une conférence au cours de laquelle il exposa les difficultés du transport et l'augmentation excessive du fret. Le ministre engagea à la plus stricte économie. Il mit en garde d'ajouter créance aux bruits de paix et se plaignit qu'en France, en Italie et même partiellement en Angleterre, le peuple soit peu discipliné dans la lutte pour la vie.

—

Vienne, 28 janvier. — On informe du quartier général de la presse qu'à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée des troupes austro hongroises en Albanie, le commandant en chef a publié une proclamation dans laquelle il est rappelé que l'Autriche a toujours poursuivi l'unité du peuple albanais et qu'elle est disposée pour l'avenir à lui concéder une administration réglée prélude d'une future autonomie.

—

Berne, 29 janv. — Le lieutenant aviateur Samat a capoté au cours d'un vol nocturne au dessus de Paris, et s'est tué.

—

Paris, 28 janvier. — Après une discussion parlementaire tenue en séance secrète, au sujet de la situation en Grèce et au cours de laquelle le gouvernement fut interpellé à ce sujet, la Chambre adopta en séance publique, par 313 voix contre 135, une motion exprimant la confiance au gouvernement.

—

Paris, 28 janvier. — Havas informe qu'à Massy, près de Paris, il y eut une explosion de mélinite. Il y a un mort et 15 blessés.

—

Paris, 28 janv. — Le ministre de l'agriculture a créé un service de travail des écoles destiné à organiser une sorte de mobilisation de la jeunesse estudiantine au profit de l'agriculture. Le ministre compte par cette décision combler dans une certaine mesure le déficit des forces de travail, et de l'autre côté permettre la culture des terres en friche.

—

Londres, 28 janvier. — La « Daily Chronicle » informe de New York que, sous les auspices du secrétaire d'Etat Lansing, on a élaboré de nouvelles prescriptions au sujet de la guerre sur mer. Celles-ci ont été tranmises à l'institut américain de droit international aux fins d'examen.

—

Paris, 28 janvier. — Le « Petit Parisien » informe de Washington que Wilson est actuellement convaincu que le gouvernement et le peuple allemand désirent sincèrement la paix. Wilson sait que la majorité du peuple américain souffre lourdement de la guerre par suite du renchérissement de la vie et si grandes que soient ses sympathies pour les alliés il n'est pas disposé à subir de telles grandes privations.

Wilson croit travailler dans les intérêts immédiats et futurs des Etats-Unis et de l'humanité en favorisant la paix. Il est convaincu que l'opinion américaine est rangée derrière lui. Cette circonstance et son désir de provoquer la paix, influera décisivement sur l'orientation future de la politique.

—

Pétrograd, 28 janv. — Les journaux annoncent que le projet d'une mobilisation générale en Finlande a été abandonné par le gouvernement russe, le haut commandement de l'armée ayant fait remarquer que l'échec d'une pareille mesure produirait une mauvaise impression dans l'armée russe.

—

Washington, 27 janvier. — Le Sénat continuera sans doute lundi à discuter le message de M. Wilson. M. Berah, sénateur républicain, soutiendra la motion qu'il a déposée hier, motion qui demande au Sénat de déclarer qu'il existe un danger pour les Etats-Unis de s'écarter des principes de la doctrine de Monroë et qui invite le gouvernement à n'engager le pays dans aucune alliance.

Des sénateurs démocrates ont déclaré qu'ils ne s'opposeraient pas à la discussion de cette motion, étant qu'à leur avis M. Wilson ne préconise pas que les Etats Unis s'écartent de la doctrine de Monroë, mais veut l'étendre simplement au monde entier.

—

Paris, 27 janvier. — Dans l'« Eclair », le général Perrot se demande si la France est bien prête sur tous les secteurs du front, comme le peuple a le droit de l'exiger. Cette question est d'autant plus importante, dit il, que les préparatifs militaires faits par l'Allemagne pour la campagne de 1917 dépasseront tout ce que l'on a vu jusqu'à présent.

Les masses mises en ligne, leur excellent équipement, les nouveaux moyens techniques dont elles disposent, la vaillance tout aussi grande pendant la troisième année de guerre des soldats et des marins allemands constituent, incontestablement, des facteurs qu'il convient de ne pas sous-évaluer.

—

Madrid, 27 janvier. — Le bruit ayant couru qu'un attentat avait été commis contre M. Romanones, au moment où il revenait de la chasse en compagnie du Roi, le ministre de l'intérieur annonce qu'il est exact que, près de Séville, peu après le passage du train dans lequel se trouvait M. Romanones, deux traverses en bois ont été trouvées sur les rails ; elles avaient été détruites par les roues.

Madrid, 29 janvier. — Les journaux annoncent que la police a arrêté, à la suite de l'attentat commis contre le train royal, un individu qui parle correctement français et anglais et qui portait sur lui une lettre chiffrée et datée de Barcelone. Plusieurs autres arrestations sont imminentes.

La police a découvert deux morceaux de plomb pesant en tout 50 kilos : l'un se trouvait sur la voie ferrée et l'autre très près de celle-ci.

Recevant des journalistes, le ministre de l'intérieur s'est montré très réservé pour ne pas entraver l'enquête ouverte.

—

Hambourg, 29 janvier. — On mande de Londres au « Hamburger Fremdenblatt » :

— L'Amirauté britannique a envoyé une escadre de contre-torpilleurs à la poursuite de croiseurs auxiliaires allemands opérant dans l'océan Atlantique. Plusieurs croiseurs auxiliaires anglais ont été adjoints aux navires de guerre.

Des capitaines de vapeurs entrés à Liverpool ont déclaré que trois bâtiments allemands se trouvent dans les eaux sud africaines et donnent la chasse aux navires.

La légation d'Angleterre à Rio-de Janeiro a prié le gouvernement brésilien de surveiller spécialement les navires allemands qui se trouvent dans le port, plusieurs d'entre eux se préparant à prendre la mer.

—

De Stockholm. — Le « Svenska Dagbladet » a appris du département des affaires étrangères à Stockholm, que la nouvelle de la réunion d'une conférence des nations neutres, dans la capitale suédoise, est exacte. Cette conférence aurait été convoquée à l'initiative du gouvernement suédois. La date de la conférence n'a pas encore été fixée.

Le journal rappelle le compte rendu officiel de la dernière conférence des ministres scandinaves tenue à Christiana, dans laquelle il avait été question de la nécessité de grouper le plus possible d'états neutres pour sauvegarder leurs intérêts de commun accord. Il est très probable que c'est dans le but de la conférence qu'on prépare en ce moment.

Dans les Balkans

Athènes, 29 janvier. — Le ministre des affaires étrangères a, samedi, porté à la connaissance de l'ambassadeur français que, conformément aux exigences exprimées par la note de l'Entente en date du 18 décembre, le général Kaisaris qui, au moment des incidents survenus les 1 et 2 décembre commandait le 1er corps d'armée, a été relevé de ses fonctions.

De plus, le diplomate a également été avisé que le gouvernement avait été autorisé par le roi, à dissoudre toutes les ligues considérées comme préjudiciables aux intérêts de l'Etat et consécutivement aux obligations assumées, le gouvernement procéderait vendredi, à la dissolution des ligues se réservistes.

—

Frontière occidentale, 29 janvier. — Le « Times » publie d'Athènes l'information suivante :

« Il paraît que le transport des troupes grecques vers le Péloponèse sera bientôt terminé. Dès que ce transfert ainsi que celui du matériel de guerre sera achevé le gouvernement grec considérera ses obligations comme accomplies. On peut toutefois à ce sujet différer d'opinion. Le gouvernement devra soumettre à une commission toutes les armes demeurées dans le pays (?)

Déduction faite des fusils partis à Salonique et en Allemagne, on estime que le nombre qui reste s'élève à 130,000. La commission devra examiner cela et surveiller la remise de ces armes. Cela durera très longtemps, du moins si la population en raison du blocus ne les livre pas volontairement.

—

Le « Rousskje Slovo » annonce que le roi de Roumanie, avec toute sa cour, a choisi comme résidence pendant son exil la ville de Jekaterinoslaw, dans la Russie méridionale, où il occupera le palais Potiokine. Le gouvernement roumain, ainsi que le Parlement et les ministères seront transférés en partie à Jekaterinoslaw, en partie aussi à Cherson.

—

Le « Corriere della Sera » apprend d'Athènes que le blocus de la Grèce se fait sentir de plus en plus. On ne sait pas quand et moyennant quelles conditions il sera levé.

Le chef du Saint Synode grec, s'est adressé au Pape, qu'il lui a fait savoir par l'intermédiaire du ministre d'Espagne, qu'il fait des représentations au gouvernement anglais pour obtenir la levée du blocus.

Arsène Durandeau

XIII

La « Région » a eu tort, me disait Durandeau, tort de dévoiler et d'attaquer les imperfections de notre ravitaillement, tort de s'occuper de ce qui ne lui regardait pas, tort de faire comprendre à la population que l'on eût pu faire mieux. Elle a jeté un levain de discorde...

— Croyez-vous au contraire qu'en se faisant la soupape du mécontentement public, elle n'a pas apaisé bien des haines ?

Arsène réfléchit quelques secondes : « Peut-être, dit-il, en certains cas a-t elle été utile, mais, quoi qu'il en soit, elle a mal agi en jetant le discrédit sur des hommes désintéressés.

— Allez-y, mon ami ! Je connais ces phrases toutes faites. Les hommes les plus désintéressés peuvent maladroitement servir la cause publique et les bonnes intentions ne suffisent pas. Le plus éminent avocat sera pour le ravitaillement un piètre acheteur de pommes de terre, et le meilleur architecte tentera souvent en vain d'évaluer la qualité des grains ou des farines.

Voilà ce que la « Région » a toujours voulu faire comprendre. Elle a attaqué l'organisation, et puisqu'en attaquant l'organisation on touchait les organisateurs, elle a causé bien des mécontentements et des rancunes.

Vous disiez : la « Région a eu tort de faire comprendre à la population... Elle ne lui a rien fait comprendre, croyez-moi bien car personne n'était dupe, personne ne se figurait que tout était pour le mieux dans le ravitaillement ? Mais elle a exposé les revendications publiques, elle les a précisées et souvent, quoique de l'autre côté l'on s'en défende, ses réclamations ont fait obtenir des réformes.

Il aurait mieux valu se taire. Vous en êtes persuadé comme le sont tous ceux qui se trouvent dans votre cas. Le ravitaillement vous inquiète peu : si les marchandises qu'il vous fournit sont rares ou de mauvaise qualité, que vous importe ! Avec de l'argent ne peut on s'en procurer de meilleures et de plus abondantes ! Vous avez acheté des pommes de terre à 80 fr., du beurre à 16 fr., vous en avez des réserves pour longtemps. Pourquoi vous inquiéteriez-vous de ceux qui doivent manger leur pain sec ou descendre dans la fosse avec un bol de riz à l'eau !

Se taire ! Vous appelez cela du bon-sens, n'est ce pas ! Moi, mon cher, je donne à cette façon d'agir un autre nom : l'égoïsme bourgeois.

Voulez-vous savoir si la « Région » avait raison ? Faites la liste de tous les tripotages, les accaparements qu'aurait rendus impossibles une direction mieux éclairée.

De toute part des mesures nouvelles sont prises dans le ravitaillement et les secours, on réforme, on corrige, on améliore... tout doucement, cela va de soi. Ces réorganisations, il y a plus d'un an que « La Région » les réclame ! Avait-elle tort ?

Arsène paraissait peu convaincu : « Enfin, dit-il, je me suis permis de critiquer, mais je ne doute pas des bonnes intentions de ceux qui se sont donnés à une cause qu'ils ont cru bonne.....

— Vous avez dit juste, ai-je répondu : ils se sont donnés. Vous pouvez contester le bien fondé de cette campagne, mais ce que vous ne pouvez contester c'est qu'avec l'assurance de remplir un devoir patriotique, ils se sont donnés de tout cœur et ne se sont jamais vendus !

M. R.

CHRONIQUE LOCALE

Les bières ARTOIS sont les meilleures. Dépositaire : H. LEJUSTE, à Charleroi

Mesures de police. — De nouveaux ordres sont donnés aux habitants, d'avoir à balayer la neige de leurs trottoirs et d'y verser du sable ou des cendrées, afin d'empêcher des chutes dangereuses.

Les contrevenants seront non seulement poursuivis, mais rendus responsables des accidents qui surviendraient par suite de la non-exécution des mesures susmentionnées.

Fortifiant Cusenier. — Xérès vermouth sec
B. VISSOUL, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Falsification. — Tout y passera. Après les denrées alimentaires : farine, beurre, fromage, mayonnaise, bouillon, huile, etc., etc., voici qu'on vient de découvrir une quantité considérable de cigarettes fabriquées exclusivement avec des feuilles d'arbres de toutes espèces et dans lesquelles n'entre aucun atôme de tabac.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette nouvelle escroquerie.

MALADIES de la Bouche et des Dents
Paul Barré, Chirurgien-Dentiste
13, Rue du Laboratoire, 13, CHARLEROI
Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 heures. Le dimanche de 9 à 12 h.

Charité. — Le vaillant Club du Café Boucher vient de terminer brillamment son concours de « couyon ». 44 joueurs avaient pris part à ce tournoi, qui rapporta la jolie somme de 46 francs.

Cela permettra d'habiller deux enfants débiles.

Pour Pâques, un nouveau concours qui réunira 80 joueurs est décidé.

Ce sera une bonne aubaine pour les pauvres.

Proficiat.

Conseil communal de Charleroi. — Nos édiles se réuniront en assemblée demain jeudi 1er février, à 6 heures (h. c.) et discuteront l'ordre du jour suivant :

1. Vérification trimestrielle des caisses du Bureau de bienfaisance et des Hospices civils.
2. Legs de 5,000 francs fait à la Ville par Mme Louise Hofferlin, veuve de Théophile Vandevoorde de Charleroi. Avis à émettre.
3. Legs de 5,000 francs au Bureau de bienfaisance par la même. Avis à émettre.
4. Legs de cinq mille francs aux Hospices civils par la même. — Avis à émettre.
5. Exécution du plan d'alignement de la rue Dourlet : acquisition de la propriété Lorent Harpigny, rue Dourlet, n° 235.
6. Concessions de terrain au cimetière communal. Ratification.
7. Voierie. Modification à l'alignement n° 3 côté droit de la route de Charleroi à Montignies sur-Sambre, approuvé par arrêté royal du 10 juillet 1875 au devant de la propriété de la Société Anonyme Blanchisserie et Frigorifère de Charleroi. Avis à émettre.
8. Voirie. Plan d'alignement de l'avenue à créer dans le ravin Ouest, depuis la rue Turenne jusqu'à l'orphelinat. Modification à apporter à la délibération du 13 juin 1916.
9. Kiosques à journaux. Fixation des redevances à payer par les concessionnaires en 1917 pour les kiosques occupés.,
10. Communications.

Aux Variétés. — Nos lecteurs trouveront en 4e page, un billet de faveur qu'ils n'auront qu'à découper.

Ce billet donne droit à une place gratuite, valable le mercredi, jeudi et vendredi.

Une heureuse convention avec la Direction des Variétés, nous permet d'accorder cette faveur spéciale à nos fidèles lecteurs.

Ravitaillement. — Les rations supplémentaires de pain seront servies aux dates suivantes, pendant le mois de février : mercredi 6, vendredi 16 et lundi 26.

Les intéressés peuvent en prendre note.

Tissus, chez **Madeleine, 1, r. Chavannes.**

Fêtes de Bienfaisance. — Les deux représentations annoncées pour demain jeudi au Cinéma de la Montagne, réuniront l'élite de la population de notre ville.

Le « Cercle Wallon » et l'Administration de notre luxueux établissement cinématographique ont été puissamment secondés dans leur tâche humanitaire, par les dames patronnesses de l'œuvre « La Santé de l'Enfance ».

La vente des cartes à domicile a été couronnée de succès et on peut dire dès maintenant que le résultat est définitivement assuré et que les petits malheureux en retireront un peu de bien-être, car la somme à verser à l'œuvre sera rondelette.

La location est encore ouverte aujourd'hui toute la journée et demain jeudi, jusque midi, au bureau du grand Cinéma de la Montagne.

Comme nous l'avons déjà dit, le programme est spécialement choisi pour les familles.

Les superbes vues qui passeront sur l'écran seront entrecoupées par des morceaux d'orchestre et des intermèdes par les membres du Cercle Wallon, dont le chansonnier Davaux.

Tous demain au Grand Cinéma de la Montagne.

Cercle Wallon du Faubourg. — Malgré tout, la Revue Faubourienne est toujours un triomphe, les scènes nouvelles font rire aux larmes.

Libert, Rousseaux, Loraux, Legros, Vincent, etc., etc. ont joué en artistes consommés, et fin tous les interprètes, jusque nos petites figurantes, ont droit à nos félicitations et surtout Commère et Compère.

Nous féliciterons spécialement la petite Simone Pâques et son frère Adolphe, qui tous deux furent superbes dans leurs rôles.

Un bon point également à l'orchestre et au chef, M. Robert Paquet.

Quant à l'auteur il a trouvé des scènes vraiment hilarantes.

N'oublions pas que c'est dimanche prochain qu'aura lieu la toute dernière de la Revue Faubourienne.

Leçons de peinture. Firmin Dothée, Montigny-le-Tilleul.

Les mouettes. — Ces oiseaux aquatiques, dont nous avons annoncé la venue dans nos parages, attirent beaucoup de promeneurs le long de la Sambre.

C'était une procession de curieux, dimanche et lundi derniers, le long des rives de la rivière.

Nos chômeurs rentrés. — Les chômeurs rentrés la semaine dernière dans leurs foyers ont adressé aux autorités communales, ainsi qu'à la population de Kinkenpois, une lettre de remerciements et de chaleureuse reconnaissance, pour la généreuse autant que réconfortante réception faite par eux à leur passage en cette commune.

Magasin de la C. R. B., rue du Cavalier. — Ravitaillement du jour : riz, le kilo fr. 0.66, 227 grammes à la bouche, 0.15 ; lait, la boîte fr. 1.15 : 1, 2, 3 bouches, 1 boîte ; 4, 5, 6 bouches, 2 boîtes ; café torréfié, le kilo fr. 5.00 80 gr. à la bouche, fr. 0.40.

Rien pour poules, ni lapins.

Avis. — Il ne sera rien servi en dehors des jours désignés sur les cartes.

Chine authentique. *- Faïences, ivoires et soieries. Jeudi après-midi seulement. 58, rue de Marcinelle, Charleroi* —

L'horrible Crime
DE FORCHIES

Le meurtrier - La préméditation est établie - Le Parquet

Les différentes personnes que nous avons interrogées hier au cours de notre visite à Forchies sont encore toutes sous le coup de la terrible émotion qu'elles ont ressentie dimanche matin et témoignent de leur aversion et de leur haine pour le meurtrier.

Chacun le dépeint comme un sournois animé des plus noirs desseins, et tout le monde espère que la justice le mettra pour toujours dans l'impossibilité de nuire.

Ainsi que nous l'avons dit, Balleau est né à Hautmont (Nord) de parents belges ; sa vie a été très mouvementée : marié à Auvelais le 5 février 1915 à une nommée Louise Scourmeau, il l'abandonna peu après et arriva à Forchies le 4 novembre dernier venant de Montigny sur-Sambre où il habitait 264, rue de Charleroi.

Le meurtrier n'est pas un buveur, mais un dérégié, l'argent lui brûlait les poches et le montant de ses quinzaines s'évanouissait en dépenses futiles dans lesquelles entraient pour une large part les friandises.

Le chemin des maisons mal famées était souvent parcouru par le triste héros de cette tragédie.

Lors de ses premières déclarations, Balleau nia son double crime, prétendant qu'il devait être le fait de quelque malandrin, en mal de vol. Il ne fallut cependant pas longtemps au distingué garde champêtre Cochart, pour se convaincre que l'assassin mentait et que son horrible forfait avait été commis avec minutie et indiscutable préméditation.

Tout d'abord Balleau a simulé pendant plusieurs jours avant de perpétrer son crime, de se rendre à la fosse, alors qu'en réalité il déambulait d'une localité à l'autre, sans doute pour prendre ses dispositions criminelles.

Il a été rencontré à Charleroi entr'autres par le frère de Ancre, rue de la Montagne en notre ville ; il parut dérangé par cette rencontre et entra furtivement dans un urinoir. Pourquoi se cachait-il alors qu'il avait pour habitude de converser avec les parents du concubin de sa sœur.

Trois jours avant le crime Balleau avait brisé une vitre à l'étage de la maison de sa sœur pour faire supposer une tentative de vol ; des lapins ayant été dérobés chez une voisine et retrouvés le lendemain dans la journée à l'endroit même d'où ils avaient disparu, il est à supposer que l'auteur de ce vol simulé n'était autre que notre homme.

A la suite de ce larcin, Ancre qui avait aussi des lapins les avait rentrés dans la maison ; la nuit du crime ces lapins furent jetés dehors par Balleau qui brisa une vitre à la fenêtre du rez-de-chaussée toujours pour faire croire à un vol.

La veille du meurtre de sa sœur et de son neveu, l'assassin se rendit chez une voisine, l'épouse Ernest Michel, pour lui emprunter, de la part de sa sœur, un lourd marteau à tranchant, servant à casser du bois.

Or, il est avéré que c'était un mensonge, la provision de bois était archi suffisante, elle fut néanmoins toute brûlée par Balleau après le crime aux fins de faire disparaître l'arme dont il s'est servi ainsi que les porte monnaie dérobés à sa victime.

Nous saurons après l'autopsie si ce marteau n'a pas joué un rôle dans cette affaire ?

Etant à l'envoyage dans la fosse n° 8 le dernier jour qu'il y est descendu, Balleau fut bousculé involontairement par un compagnon de travail auquel il dit : « Prenez garde, car je ne suis pas tendre et sous peu on entendra parler de moi ! »

Sitôt son double meurtre accompli, Balleau bouleversa le contenu d'un petit meuble se trouvant dans la place du crime, jetant sur le sol du linge et des effets d'habillement.

On s'accorde même à croire que les demandes d'argent dont il harcelait sa sœur, étaient faites dans le but de se procurer des

fonds pour se rendre chez son ancien patron, le fermier Jean Pector de Tarciennes, où il avait probablement l'intention de faire un coup.

En effet, il sollicitait seulement de sa sœur une avance de 10 francs, somme qui aurait à peine suffi pour le voyage, alors que l'assassin disait vouloir aller acheter de la farine, du pain et du riz ? !

Ancre interrogé a déclaré que son pensionnaire ne disposait plus d'argent, mais que sa concubine avait encore, dans une poche appendue à l'intérieur de son jupon, deux porte monnaie contenant une somme de 37 fr. 40, dont un billet de 20 mark. Sauf ce billet, cette somme a été retrouvée dans les poches du criminel.

Les débris du rasoir et les montures du porte monnaie ayant été retrouvés calcinés dans le poêle, il est à présumer que le billet de 20 mark qui était caché dans une pochette intérieure d'un porte monnaie aura été jeté au feu par ignorance.

Lundi, à 2 h., le Parquet, composé comme la veille, a fait une seconde descente à la maison du crime pour prendre un état des lieux ainsi que les photographies des malheureuses victimes. Il était accompagné de M. l'architecte expert Arthur Hecq, de Carnières. Ces messieurs retourneront dans quelques jours à l'effet de reconstituer le drame et procéder aux confrontations nécessaires.

Le transfert du corps des victimes de cette abominable tragédie à la morgue communale a eu lieu hier matin un peu avant-midi.

L'après midi les médecins légistes ont procédé à l'autopsie des cadavres. J. C.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Jumet. — *Une nouvelle prise.* — Il semblerait que tous les trafiquants de denrées interdites habitent le quartier de Gohissart, à en juger par la nouvelle affaire suivante :

Il y a quelques jours, M. le commissaire de police-adjoint Asem se trouvait rue de Dampremy, guettant l'arrivée possible d'un chargement de riz, quand il vit s'amener un camion qui s'arrêta, vers 7 heures du soir, devant la demeure d'un nommé Dumont Henri.

M. Adam visita aussitôt l'intérieur du véhicule dans lequel il découvrit 400 kilos de graisse !

L'habile commissaire pria le conducteur de continuer sa route et de décharger cette marchandise au... bureau de police.

Procès-verbal a été dressé à charge de Dumont qui, paraît-il, achetait cette graisse à 14 francs le kilo et la revendait à raison de 17, 18 et même 20 francs le kilo.

Joli bénéfice, n'est-ce pas ?

Le vol important. — La plus grande partie des numéros des obligations volées au préjudice de Mme Elisa Aubert, rue Sonier, a pu être reconstituée et le signalement a été transmis dans toutes les directions.

L'enquête continue toujours très activement.

Conférence populaire. — La 2e séance de l'U. P. de la Gilotte procura, dimanche dernier, au public habituel, l'occasion d'applaudir à la fois une conférence savante et un concert vraiment artistique. M. le pasteur Wiérich fit une conférence de vulgarisation scientifique sur la Vie des Planètes, sujet présenté avec toute l'éloquence qui caractérise l'éminent et érudit orateur.

Le concert organisé par M. Degrez, le talentueux artiste Jumétois, fit ressortir la voix pure de la toute charmante Mme Degrez, le jeu impeccable et la virtuosité de M. Bodeau, violon alto, de M. Leduc, violoncelle, de M. Degrez, pianiste et violoniste.

La 3e séance aura lieu à l'Idéale le 18 février.

Au programme : une conférence littéraire sur Edmond Rostand, par M. Lepage ; une pièce en vers de Rostand « Les Romanesques » jouée en costumes Louis XV par L'Aurore ; deux déclamations du même auteur ; un excellent chanteur de genre, M. J.-B. Pirlet ; un concert par le Cercle symphonique de Gohissart (Lefrès Weyl) ; une tombola.

Entrées : 0.10 et 0.25. Programme dont l'éloquence justifie amplement la vogue toujours croissante de l'U. P. de la Brûlotte.

Vannerie de luxe pour cadeaux, corbeilles, berceaux, paniers à des prix défiant toute concurrence *61, r. de Châtelet, Couillet (arrêt du tram)* 241

Ransart. — *A propos du crime de Forchies.* — Nos lecteurs auront certainement lu avec beaucoup d'intérêt la relation de l'horrible crime commis par Joseph Balleau sur la personne de sa sœur et de son jeune neveu. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que ce criminel a habité notre commune dès son tendre âge et à 10 ans il se livrait à la mendicité en compagnie de son frère jumeau.

Joseph Balleau profita de son triste métier de jeune mendiant pour commettre plusieurs larcins, qui déterminèrent les autorités à le faire mettre à la disposition du gouvernement jusqu'à sa majorité.

Comme on le voit, cet individu avait des dispositions pour devenir un assassin.

Bizarre ! — Un vol d'une vache ayant été commis à Villers Perwin, une enquête minutieuse fut ouverte.

Notre police faisant une perquisition au domicile d'un boucher de la commune, découvrit une peau de vache que le préjudicié de Villers Perwin reconnut pour être celle de la bête qui lui avait été volée, car à celle-ci une corne avait été sciée.

Ça y est, pensa-t-on ; on tient le voleur, mais le boucher déclara qu'il tenait cette peau d'un autre boucher.

Ce boucher interrogé à son tour jura ses grands dieux qu'il n'était pas un voleur et qu'il avait acheté la vache à un indigène de Wangenies et qu'en outre il l'avait débitée à Gilly.

Le vendeur de Wangenies atesta à son tour qu'il en était ainsi et signala comme particularité que la bête avait une corne sciée.

Dès lors voilà parquet et police plongés dans la plus grande perplexité.

On n'imaginerait pas vaudeville plus hilarant.

On patine. — On pourra patiner à partir de demain entre les rues Jean Volders et de la Nation.

Les eaux ayant servi au nettoyage du local de la soupe et amenées par les filets d'eau, si bien entretenus, forment un véritable petit champ de glace où les chutes ne se comptent plus. Avis aux amateurs.

Gilly. — *Contrôle.* — Le prochain contrôle aura lieu le lundi 5 février, dès 8 h. (h. c.) du matin dans les locaux de la Maison du Peuple.

Notre conseil communal. — Par suite du décès de M. Jules Gautier, conseiller socialiste, lequel n'a pas de suppléant, notre conseil communal se composera désormais et jusqu'à de nouvelles élections (11) de 9 socialistes, de 5 catholiques, de 5 libéraux et d'un..... douteux.

Vol. — Avant hier matin, vers 11 h. 1/2, M. Delcharterie Fernand, négociant, demeurant rue de Godelinsart, entendait frapper sonnette du magasin se rendit dans ce dernier et aperçut un individu qui se penchait sur le comptoir et s'empara d'une boule de savon qu'il s'empressa de dissimuler.

Le négociant n'hésita pas, il enferma le voleur et alla prévenir la police qui constata le délit.

Le malandrin était un nommé Pierre M..., de la rue des Aubains. Celui-ci soutint mordicus que s'il s'était penché sur le comptoir, c'était en effet pour mettre la main sur une boule de savon avec l'intention d'en demander le prix dès que le commerçant serait arrivé pour le servir.

Procès-verbal a néanmoins été dressé.

Couillet. — *Mort subite.* — Dimanche après midi un ouvrier de Châtelet, dont l'identité n'a pu encore être établie, prenait place dans le tram de Couillet-Montignies qui va vers Charleroi. Arrivé au passage à niveau, l'ouvrier s'affaissa soudainement.

On s'empressa autour de lui et on courut prévenir M. le docteur Platel qui, après examen, ne put que constater le décès.

Le malheureux avait succombé à une congestion provoquée par le froid.

Châtelet. — *Accident de roulage.* — Lundi vers 8 h. 1/2 du matin, une des roues d'un camion chargé de farines s'est détachée, rue de la Station, à hauteur de la rue du Collège. Aucun accident de personnes à enregistrer, les voituriers en ayant été quittes pour la peur.

Le dimanche sur la glace. — Enormément de monde dimanche après-midi sur les vastes prairies gelées de « La Prée », La glace est on ne pourrait plus belle ; avis aux amateurs.

Vol. — L'avant dernière nuit, on s'est introduit dans l'usine de M. Depagne, fabricant de produits réfractaires, rue de l'Abattoir et on a soustrait 450 kilos de briquettes et 250 kilos de braisettes. En outre 250 tuiles non cuites on été anéanties.

Les voleurs pour commettre leur délit, connaissaient certainement les êtres de l'usine. Plainte a été déposée.

Conférence. — La conférence mensuelle de février du Cercle horticole de Châtelet aura lieu le 11, à 3 h. 1/2, au local, café du Globe, place du Globe, place du Perron. Sujet : Les meilleures fermes pour arbres fruitiers, préparation des couches et travaux du mois.

A la Ligue des locataires du canton de Châtelet. — Le Comité de la Ligue des locataires de Châtelet, réuni le lundi 22 janvier dernier, a émis le vœu de voir se développer, avant toute tentative judiciaire, le système de conciliation institué depuis la création de cette ligue, et qui a abouti à l'aplanissement des difficultés dans le nombreux cas.

En outre, vu le nombre de ces arrangements, le comité a mis le vœu de voir se constituer à Châtelet, une ligue de propriétaires qui établirait, d'accord avec la ligue des locataires, un bureau de conciliation permanent auquel seraient soumis les différends entre bailleurs et preneurs qui voudraient avoir recours à son office.

C'est une heureuse inspiration et sa réalisation comblera une lacune dont on était en droit de regretter l'existence.

C'est avec plaisir que nous tiendrons nos lecteurs de ce canton au courant de la décision qui sera prise.

Anderlues. — *Un fou.* — Un pauvre fou, aveugle de naissance, sera colloqué demain matin à l'asile de Gheel.

Le démenti qui a la manie de mettre le feu à son lit ou bien à ses vêtements est célibataire et âgé de 38 ans. Il se nomme Laurent D.

Courcelles. — *Signalement.* — La Parquet a transmis le signalement de l'obligation de la Ville de Liège, volée le 27 décembre dernier, au préjudice de Léon Descamps. Le titre porte le n° 3390—21.

Chronique Théâtrale

La Revue de la Scala
AUX VARIÉTÉS

Transporter brutalement sans y rien changer, ni rien y ajouter, une revue bruxelloise à Charleroi, semble de prime abord une tentative téméraire.

Avouons-le, nous étions sceptiques et malgré toute notre confiance dans le bon goût de M. Verdan, nous doutions du succès. Le succès a couronné l'œuvre, plus grand que jamais et une foule, plus compacte toujours, envahit à chaque représentation le vaste amphithéâtre des Variétés.

Dès le premier jour, cette revue s'est imposée au public carolorégien, et pour cause ! Elle est sans doute la plus spirituelle qui ait été représentée depuis dix ans sur une scène belge.

Et l'on sait si une revue réellement spirituelle est une chose rare. Nos concitoyens, qui en ont été privés depuis si longtemps, en sauront gré aux deux auteurs, Messieurs Ordan et Bodart.

En faisant accepter avec enthousiasme par le public une revue sans obscénités, sans de toilettes exagérées, Messieurs Verdan, directeur des Variétés, Etienne et Van Hamme, directeurs de la Scala, ont exécuté un rare tour de force.

Félicitons particulièrement ce dernier pour le choix des décors, des costumes, de la mise en scène, du tout enfin réellement surprenant qu'il est parvenu à réaliser.

Une grande part du succès revient au dévoué chef d'orchestre des Variétés, M. Closset, qui a mis tout son talent au service de l'œuvre à réaliser.

Nous regrettons que le cadre de « La Région » ne nous permette pas d'analyser en détail comme elle le mérite la revue «As-tu vu l'Tore... Aline». Parcourons donc rapidement l'idée conductrice.

Au prologue, nous rencontrons l'héritier du trône du Royaume d'Ouytie qui, sur les conseils de son frère, vient à Bruxelles faire l'apprentissage de la vie. Le prince — futur compère, personnifié par Namlet, un artiste bruxellois bien connu — sera piloté par un charmant petit trotin de la capitale : pour la circonstance, Mme Marville, la commère.

Ritche, l'excellent comique bruxellois, fait son apparition et campe magistralement le ministre Merrygrin.

La commère conduit tout d'abord le prince aux halles. L'on devine combien cette visite prête à d'amusantes trouvailles. L'acte débute par le duo touchant des orphelins où se font applaudir le talentueux petit Georges Etienne et la charmante Mlle Marcia. Viennent ensuite le duo de la toilette entre le compère et la commère, et la scène des Rutabagas où triomphe Orban.

Nous avons beaucoup admiré le ballet espagnol réglé par Métisdec et où se sont fait applaudir à tout rompre Mlles F. Hubert et Lina, 1re danseuse et 1er travesti.

Notons tout spécialement une scène qui porte énormément — celle du chasseur — merveilleusement interprétée par Derval et le petit Etienne.

Citons encore Ritche et Dora Dubert, très fine, dans la scène du cocher, celle de l'aveugle et d'autres, tour à tour profondes et sentimentales ou follement comiques sur lesquelles nous reviendrons plus longuement.

Au second tableau, sous la neige, voici un village de Flandre, une nuit de Noël. Un à un, les fidèles entrent à la messe de minuit. La cloche sonne, les fenêtres des maisons s'éclairent, l'église s'illumine. On entend chanter le Noël d'Adam. Cependant la neige tombe toujours, tandis qu'au loin le canon tonne...

Ce tableau produit une impression profonde. Félicitons le régisseur des Variétés, M. Dalhez, de la façon magistrale, dont il a chanté l'hymne chrétien.

Nous nous trouvons au dernier acte sur la place Anneessens. Passons plusieurs scènes très amusantes.

Vient une entrée très drôlatique. Comment pourrait-il en être autrement alors que les interprètes ont nom Babuilo, Ritche et Derval.

Orban, encore, inénarrable dans la scène wallonne du paysan spéculateur et Dora Dubert, dans la voyante. Citons la fillette à l'oiseau (Marcia) et surtout la jolie trouvaille qui nous amène à l'apothéose : La poupée du riche, Dora Dubert et la poupée du pauvre, Georges Etienne qui décidément sait mieux qu'un acteur de vieille expérience, le secret des rires et des larmes.

Le spectacle se termine dans un décor féerique par le Ballet des Poupées.

Nous le disions en commençant, il faut avoir vu cette revue pour comprendre les causes de son succès.

Pour notre part nous avons rencontré rarement œuvre meilleure et nous croyons que nos concitoyens ne se lasseront pas de sitôt d'y assister et d'y réassister.

Que les interprètes dont nous avons dû omettre les noms dans ce trop bref exposé nous pardonnent : nous y reviendrons prochainement.

Les Anomalies du Ravitaillement

Pour la nouvelle période, nous avons par ménage, une boule de savon.

Pour celui dont le ménage se compose de son unique personne cela est très bien, mais pour les familles de 7, 8, 9 et 10 bouches quels sont ceux qui pourront se laver au détriment des autres ? CRISTALLISÉ.

PERDU ou TROUVÉ

Charleroi. — Perdu lundi soir, un petit chien noir, portant au cou une chaînette argentée, un grelot et la médaille réglementaire n° 7328. Bonne récompense à la personne qui rapportera ce chien, rue Beltheem 103, Charleroi-Nord.

Châtelet. — Perdu sur la Prée, un bracelet-montre en argent. La rapporter contre récompense, 66, rue de la Science, à Charleroi.

Jumet. — Perdu, entre les place d'Heigne et arrêt Brasserie Biernaux, porte-monnaie cont. envir. 30 fr. Le rapporter récomp., à M. Cleemput Octave, rue Madeleine, 83, à Jumet.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de :

Monsieur FRANÇOIS REUL, époux de dame Marie Scohier, décédé à Châtelet, le 28 janvier 1917, dans la 56me année de son âge, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Les funérailles, suivies de l'inhumation, auront lieu à Châtelet, le jeudi 1er février, à 11 heures (h. c.)

Réunion en la mortuaire, n° 26, rue des Brasseurs, à Châtelet. 6979

* *

On nous prie d'annoncer la mort de :

M. GIROUL, avocat, ancien Bâtonnier de l'Ordre, ancien membre de la Chambre des Représentants, Officier de l'Ordre de Léopold, décoré de la médaille commémorative du Règne de Léopold II, né à Châtelet le 13 avril 1839, décédé à Charleroi le 27 janvier 1917.

Les funérailles auront lieu le jeudi 1er février 1917, à 3 heures (h. c.).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de la famille, à Monceau sur-Sambre. 6994

SPORTS

Billard

CHARLEROI (Broucheterre). — Billard-Club. — Concours de charité chez Gaston Detheux, place de la Broucheterre. Mercredi 31 janvier, à 6 h. 1/2, 3e lutte spéciale : Fauville L. contre Péveneasse, en 250 points.

ACTIONS WATTELAR-FRANCQ
Suis acheteur aux meilleurs cours en capital et fondateur. Faire offres : Aug. MASSART, agent de change, Jumet.

ARMAND LAZARD, agent de change, 42, rue Grand Central, Charleroi. Achat et vente de titres. Payement de coupons.

Cours oraux et par correspondance
Institut Philotechnique
Electricité, mécanique, construction, comptabilité publicité, langues, ex. d'instituteur, d'université.
Ecr. 8, rue Eugène Verheggen, Bruxelles. 2251

Allumettes 500 CAISSES paraffinées et soufrées à vendre, prix avantageux — — — 6418
Cristaux de soude — Poudre de savon
Boulevard Jamar, 51 Bruxelles

Forges de Jumet
(Société Anonyme)
- A JUMET -

Messieurs les Actionnaires sont informés de ce qu'une assemblée générale extraordinaire se tiendra le vendredi 9 février, à 3 heures de relevée, à l'Hôtel de l'Espérance, à Charleroi, avec l'ordre du jour suivant :

1. Proposition de dissolution anticipée et de mise en liquidation de la société ;
2. Nomination des liquidateurs et fixation de leurs pouvoirs, notamment ceux mentionnés aux articles 156 et 157 et suivants de la loi du 25 mai 1913 et, notamment, de réaliser l'avoir social par voie d'apport contre remise d'actions d'une autre société, sans qu'ils soient obligés de recourir à une nouvelle assemblée générale.

Pour assister à l'assemblée, les titres au porteur doivent être déposés au moins cinq jours avant la date ci-dessus soit au Siége Social, soit au Crédit Général Liégois succursale de et à Bruxelles, 64, rue Royale, soit au Crédit Général Liégeois, agence de et à Charleroi, 16, Quai de Brabant.

En outre, par application de l'article 29 des statuts, les procurations doivent être déposées au Siège Social, trois jours au moins avant l'assemblée. 6804



Vis à glace
Quincaillerie A. CHATEL
2, rue du Comptoir
CHARLEROI
(En face de l'Eglise de la Ville-Basse)
6717

PRETS
HYPOTHECAIRES
sur maisons, terrains, successions
Taux modérés - Conditions diverses
CAM. J. BOURGUIGNON, Charleroi
18, rue de Bosquetville (de 9 à 12 h.)

Suis acheteur fortes parties allumettes soufrées et par ffin. (6417
Faire offres D F C Publicité Decerf, Bruxelles

On dem. agents offrant des gar. sér. d'honorabilité et de capacité à la CAISSE PATRONALE, Cie d'ass. accid., vie, incendie et créd. hypoth. 57, rue de la Régence, Bruxelles. 3783

Produits ARNOLD
(Marque Déposée)
Crême noire et jaune pour chaussures. Encaustiques pour meubles et parquets, etc. Pâte pour fourneaux. Mine de plomb en paquets. Bleu comprimé pour la lessive.
Dépositaire :
M. LÉON JEAN, à Couillet, rue Vivier
Représentant :
M. ALBERT JEAN, à Wanfercée-Baulet 4638

Sulfate de magnésie (Bitterzout)
Sulfate de soude (crist. Glauber)
DISPONIBLES
J.-D. DAMMAN SENIOR 5084
84, quai de Marlemont, Bruxelles-Molenbeek

Impuissance
Pilules Régénératrices
du sens génital, effet certain et indéfensif. Prix : 5 fr. Envoi discret contre mandat.
Pharmacie Maritime, 65, rue Antoine-Dansaert, (Rayon 201), Bruxelles-Bourse. 6322

ON DÉSIRE ACHETER
BOUCHONS USAGÉS
à champagne, à vin, et toutes autres sortes

DÉCHETS DE
FILMS & CELLULOID

DÉCHETS DE
DISQUES-ROULEAUX
DE GRAMOPHONES

Folst STRAUSS, Francfort s/M
Mainzerlandstr, 181, Hof I
Téléphone : Hanza 5973
Adresse télégraphique :
6873 Gutta Frankfurtmain

ATTENTION !! Disponible

400 Caisses SAVON de ménage, en briques **Grande Réclame**

20.000 K. SAVON MOU Blanc
Extra mousseux, sans acide et consistant en bidons de 5 kg et 12 kg. 1/2
2 fr. 95 le kg.

Tous nos savons sont vendus avec autorisation de la " Centrale des Huiles "

Comptoir Central d'Alimentation 3, Rue de Montigny, 3 — CHARLEROI
Bureaux ouverts de 9 à 12 et de 2 à 4 h.
Nous achetons tous produits alimentaires, chimiques et industriels 6951

Nous prions nos lecteurs qui répondent aux annonces de bien vouloir en rappeler le numéro.

Offres et Demandes d'Emploi

1er jardinier s. enfants connais. parfaitement fleurs, fruits, légumes, forceries, primeurs, notions d'agricult.; femme basse cour, élevage, désire changer. Meilleures réf. r. S'adr. M. Habin, le Vieux-Campinaire, à Fleurus. 6975

Jeune homme actif et honnête, cherche place domestique d'intérieur. S'adr. b. j. 6964

On demande demoiselle bonne vendeuse 20 à 30 ans pour bonneterie et surtout l. modes. Inutile si pas à au fait. Ecr. avec détails R. T. bur. journal. 6971

On dem. une bonne servante, rue du Grand Central, 42, E/V. 6982

Fille de bonne fam., sérieuse, 33 ans, encore en place, sachant mettre la main à tout dans ferme et dans maison fermée, cher place analogue, de préférence chez Mon. sieur seul ou chez prêtre, 17 ans même service. Prendre adresse bur. du journal. 6991

Petit ménage dem. servante, chaussée de Charleroi, 309, Mont-sur Marchienne. 6993

Ventes et Locations

A louer, belle chambre garnie : eau, électricité, w.-c. à l'étage, 42, rue Grand-Central, E/V. 6983

A louer bel. maison mod. bien sit. jardin, eau, gaz, élect. s. de bain, w.-c. P. de guerre très avantageux. S'adr. F. Heyne, Ch. de Mons-Marchienne, 12, la Villette, Marcinelle. 6980

Ménage sans enfants demande appartement bien garni à louer 2 ou 3 pièces, préfér. Ville-Basse ou Centre. Ecr. J. A. Région. 6996

Demois. sérieuse demande chambre avec chauffage et éclair. dans maison fermé. Adr. offr. et prix au bureau du journal. 6997

A louer b. Auderi, 46, près du Palais de Justice, bel appartem. 2e et 4 ou 5 places, eau, gaz, w. c., entrée particulière. 6992

Annonces divers.

Mastic de toute 1re qualité, prix, échantillon sur demande. G. Hancart-Goisse, 9bis, chaussée de Gilly, Jumet (6969

A louer bel. maison avec jardin, 64, rue du Village, Couillet. S'adr. Jules Bouffioulx, rue du Commerce, Charleroi. 6972

Pour vos requêtes (françaises ou allemandes) recours, etc., s'adresser 29, rue Neuve, Charleroi. 1793

A vendre carriole en très bon état, de 2 places, harnais, essieux patent, licol et levier, rue des Communes, 169, Dampremy. 6966

PRÊTS
à taux modérés aux
SINISTRÉS
pour reconstruire. B. S. 18, rue Bosquetville, à Charleroi. 2896

Sacs usagés
On désire acheter sacs à ciment et à chaux usagés, en bon état, pour toutes quantités. Offres à Ch. de Walckiers, 60, boulevard Paul Janson, 60, Charleroi. 6968

On dem. coffre fort. Faire offre, rue Navez, 3, Charleroi. 6935

BAINS
Chez Antonio, 49, rue du Cavalier, Charleroi.

Poêles tortues, poêles Godin, foyers hollandais, cuisinières émaillées, plus de 100 pièces au magasin Foyers de Vulcain, 26, place du Sud. 6054

On dem. écrémeuse occasion (Faire offre 22, rue Louis Bierneaux, à Jumet. 6995

Négociant bon. bon. reput. voudrais emprunter 2000 fr. à 5 % remb. 200 fr. p. mois. Répondre bur. du journal G. B. 8. 6990

Accordéon à vendre valeur 140 fr., très bas prix Ad. Région. 6989

Hannais pr 2 poneys. Tra neau pr cheval à vendre. Simon, 24, rue Faleau, Chatelineau. 6987

Briques à vendre. S'adres. 52, boulevard Audent, Charleroi. 6978

CAPITAUX à placer sur hypothèque. Facilités de remboursl. CM Rue Léopold 25 - Bruxelles

Savons de toilette — Grand choix de savons fins en magasin — Oscar Préaux, 14, r. Desandrouins Charleroi. GROS (Ville-Basse) DEMI-GROS

Fournitures pour la **PHOTO**
pour Peintres et Artistes
A LA BOULE ROUGE
G. POLS, 14, rue de l'Industrie
DEMANDEZ PRIX COURANT

Pilules de Vichy
Purgatives, laxatives et antibilieuses
guérissent affections du foie et de l'estomac, font disparaître la constipation. Prix fr. 1.25. En vente dans toutes les pharmacies
Dépôt : 48, rue de Luxembourg, Bxl.

SAVON Nous demandons des agents partout.
Bonnes commissions.
Comptoir Central d'Alimentation
3, Rue de Montigny, CHARLEROI 6949

Docteur -- POLET
Spécialiste des maladies de l'estomac
Aigreurs, tiraillements, crampes, renvois, brûlant, Oppressions, palpitations, digestions difficiles, Maux de tête, constipation, idées noires, neurasthénie. Maladies internes Maladies de la peau
Rayons X - Analyses - Electricité médicale
CHARLEROI, 3, rue de Montignies.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanches de 9 à 11 h. 1512

BROSSES
Très avantageuses pr Comités d'Alimentation
Courtiers sont demandés
Fabrique MICHOT
118, Rue Charles de Meer, 118
LAEKEN 6954

Papiers et Sachets en tous genres
DEVIS-LALIEU
10, Rue de Marcinelle CHARLEROI
Spécialité pour ravitaillements

C. PESTIAUX, Editeur, Charleroi.

Cirque des Variétés
Place du Manège Charleroi
DIRECTION : E. VERDAN

Billet de Faveur
— POUR DEUX PERSONNES —
donnant droit à une **place gratuite**
aux Stalles, Fauteuils réservés et Premières
Ce billet est indivisible
Valable le mardi, mercredi, jeudi et vendredi
On peut retenir ses places en location (0.25 par place)

SAVON très mousseux 6932 à 8 fr. le kg. par 12 kg. 1/2
Gros O. VOLRAL, Couillet 1/2 Gros

- - Toujours disponibles - -
NOUILLES
Blanches, Demi-grises, Jaunes
(Fabrication autorisée)
4, Bd Révisien 6933 Bruxelles

La Reine des Crêmes pour Chaussures
A Base de Cire, Sans Acide
Le meilleur produit du monde pour nettoyer, rendre brillants & conserver toutes sortes de cuirs noirs.
CRÊME DEJAIS
Recommandé spécialement pour les chaussures fines ou ordinaires en chevreau veau, équipements militaires harnais selles etc. Cette crème ne contient ni acide ni aucune substance nuisible aux cuirs et est d'une grande économie.
Tenir la boîte toujours bien fermée.
Fabrique de Cirages : 6950
H. Gamache-Cogniaux et Fils
48-50, rue des Bois Trazegnies
BUREAUX A CHARLEROI : 3, RUE DE MONTIGNY
Conditions avantag. aux grossistes

FEUILLETON DE LA « RÉGION » N° 32

Le Loup Blanc

PAR

Paul Féval

— Sa présence ici, poursuivit Vaunoy en s'échauffant, attaque non-seulement mes projets sur ma fille, elle menace encore ma fortune, mon nom, ma vie !

— C'est encore vrai, dit Lapierre.

— Et vous me refusez votre aide au moment où, d'un seul coup, je pourrais écraser ! Dites, faut-il doubler la somme, la tripler, la quadrupler ?

— Huit mille livres, supputa le vieil Alain à voix basse.

— Huit mille livres, mon bon, mon vieux serviteur ! s'écria Vaunoy ; dix mille, si tu veux, et ma reconnaissance, et...

— Un bûcher de bois vert dans quelque coin de la forêt, interrompit Lapierre. C'est tentant.

Vaunoy lui serra le bras avec violence.

— Au moins, dit-il tout bas, ne parle que pour toi et n'influence pas cet homme. Je paierai jusqu'à ton silence.

— A la bonne heure ! répondit Lapierre. Il ne s'agit que de s'expliquer. Combien me donnerez-vous ?

— Dix louis.

L'ancien batteleur devint muet : mais il était trop tard. Le coup était porté. Le vieux majordome, ébloui d'abord par les dix mille livres, reculait maintenant devant la pensée de la mort. Vaunoy eut beau renouveler la tentation ; à toutes ses offres, maître Alain ne répondit plus que par le silence.

— Ainsi vous refusez tous les deux ? s'écria enfin le maître de la Tremlays en se levant de nouveau.

— Pour ma part, je refuse, dit hardiment Lapierre.

Maître Alain ne répondit point.

— C'est bien ! murmura Vaunoy. Je devais m'y attendre. Souvent, au moment décisif, l'arme se brise. Il faut alors lutter corps à corps et payer de sa personne... Maître Alain, ajouta-t-il d'une voix brève, préparez mes habits de voyage et mes pistolets. Lapierre, fais seller mon cheval.

Maître Alain se hâta d'obéir. Lapierre resta et regarda Vaunoy en face avec un étonnement inexprimable.

— Ai-je bien compris ? dit-il après un instant de silence ; songeriez-vous à risquer vous-même cette démarche ?

— Fais seller mon cheval, te dis-je.

— A votre place, je serais moins pressé... Allons ! au demeurant, cela vous regarde, et si, par hasard, vous revenez avec votre tête sur vos épaules, je conviens que le capitaine est un homme mort.

Il fit mine de sortir ; mais arrivé au seuil, il se retourna.

— Vous êtes plus brave que je ne croyais, dit-il encore. Le diable vous doit protection, et peut-être... C'est égal ! le jeu est chanceleux et j'aime mieux qu'il soit à vous qu'à moi.

Vaunoy, resté seul, se laissa tomber sur un siége.

Quand ses deux acolytes revinrent lui annoncer que tout était prêt pour son départ, il se leva et prit le chemin de la cour. Il se mit en selle sans mot dire.

Il partit.

Dès que son cheval eut passé le seuil de la grand'porte, Lapierre hocha la tête et dit avec ironie :

— Bon voyage !

— En veux-tu ? lui demanda maître Alain qui lui présenta sa bouteille carrée.

— Volontiers, répondit Lapierre ; il est permis de boire après la bataille. J'ai la tête faible, vois-tu, et si j'avais embrassé trop tendrement ton flacon ce matin, peut-être serais-je, à l'heure qu'il est, au lieu et place de M. de Vaunoy, sur le grand chemin du cimetière. A ta santé !

— *Requiescat in pace !* prononça gravement le majordome.

XXIII

VOYAGE DE JUDE LEKER

Hervé de Vaunoy n'était point, tant s'en fallait, un homme téméraire. La démarche qu'il tentait et qui l'exposait en réalité à un danger terrible était pour nous servir de l'expression de Lapierre, un coup de partie...

Une manière de duel à mort où il jouait sa vie contre celle de Didier.

Peut-être, aveuglé par son désir passionné de se défaire du jeune homme, se dissimulait-il une partie du péril ; peut-être comptait-il sur des moyens de réussite dont il avait fait mystère à ses deux aides. Quoi qu'il en soit, sa terreur restait grande, et quiconque l'eût rencontré, tremblant et blême sur son cheval n'aurait eu garde de le prendre pour un coureur d'aventures.

Bien avant l'heure de son départ, l'ancien écuyer de Nicolas Tremi, Jude Leker, avait, comme nous l'avons dit, quitté le château pour se rendre à la demeure de Pelo Rouan, le charbonnier.

Jude était arrivé la veille en Bretagne, inquiet, mais plein d'espoir. Au pis-aller, Georges Tremi, le petit-fils de son seigneur, avait été dépouillé peut-être de son héritage, et Jude avait en main ce qu'il lui fait pour le lui rendre.

Maintenant l'inquiétude s'était faite angoisse, et l'espoir se mourait. Mieux eût valu mille fois retrouver l'enfant et perdre le coffret dépositaire de la fortune de Tremi.

Georges vivant aurait eu sont épée pour soutenir sa querelle ; Georges mort ou absent, il ne restait plus qu'un vain droit.

Le coffret, c'est-à-dire l'immense domaine de Tremi, était sans maître légitime et le dévouement de Jude, que vingt années d'exil n'avaient pu entamer, restait désormais sans but.

Il y avait bien encore la vengeance, ce suprême mobile des gens qui n'espèrent plus. Mais Jude était vieux. Sa loyale nature comportait plus d'amour que de haine. La vengeance, qui a tant d'attraits pour certaines âmes, lui apparaissait comme une inutile et triste compensation.

— Je chercherai, se disait-il en retrouvant son chemin dans les sentiers connus de la forêt ; je chercherai longtemps, toujours. Si j'acquiers la preuve de sa mort et je prie Dieu d'épargner cette douleur à ma vieillesse, j'irai vers son assassin et je le tuerai au nom de Nicolas Tremi.

Il ne pouvait faire un pas dans ces routes tortueuses et sombres, tant de fois parcourues jadis, sans rencontrer un souvenir. C'était par ce sentier que le vieux maître de la Tremlays avait coutume de chevaucher lorsqu'il se rendait avec son petit fils à son beau manoir de Boulexis ; à ce détour, Loup, le magnifique et fidèle animal, avait forcé un sanglier après un combat heroïque ; ce chemin percé dans le fourré, et si étroit qu'un chevreuil semblait y pouvoir passer à peine, menait droit à l'étang de La Tremlays, — l'étang de la Tremlays, qui peut être était le tombeau du dernier Tremi !

Le cœur de Jude se tenait, ses yeux secs brûlaient.

Autrefois, Jude s'en souvenait, on voyait fumer sous le couvert les toits des charbonniers. Maintenant plus rien. Les cabanes étaient là, les unes debout encore, les autres à demi ruinées, mais la plupart semblaient désertes. Au lieu du bruit incessant du ciseau et de la doloire, le silence régnait, un silence uniforme, universel.

Que fléau avait donc passé sur la forêt de Rennes ? Quelle peste avait dépeuplé ces clairières et mis cette apparence de mort en ces lieux jadis si pleins de mouvement et de vie ?

Jude allait, plus triste et plus morne que ces alentours si mornes et si tristes. Il se signait par habitude aux croix des carrefours auxquels elles ne perdaient plus les dévotes offrandes des fidèles. Il prononçait des noms connus en passant auprès de certaines loges abandonnées, et nulle voix ne lui répondait.

Parfois une forme humaine se montrait à un coude de la route ; mais elle disparaissait aussitôt comme un éclair, et Jude, vieux chasseur habitué aux êtres de la forêt, devinait, à l'imperceptible agitation des basses branches du taillis, que la solitude n'était pas si complète en réalité qu'en apparence, et que plus d'un regard était ouvert derrière ces épaisses murailles de verdure.

(A suivre.)